

« LE SAM' INFO »

N°2—NOV/DEC 2023



PRÉAMBULE

A y repenser, le mois de décembre 2023 a semblé bien long pour nos élèves (*et pas que pour eux !*).

La thématique retenue par les élèves de l'atelier journal pour ce deuxième numéro a été celle du harcèlement qui nous renvoie à une double nécessité, celle de faire évoluer les choses : *inciter les uns à libérer la parole et dissuader les autres d'être auteurs de situations, de paroles blessantes, dont ils ne mesurent pas toujours les conséquences psychologiques sur l'estime de soi.*

En ce début d'année civile, ayons à l'esprit, nous les adultes de la Communauté scolaire, de toujours mettre du cœur à l'ouvrage, dans la transmission de notions, de compétences, de valeurs (persévérance, entraide, engagement, ...) et des conseils avisés, cela toujours avec l'idée de continuer à donner le meilleur de nous aux autres !!!

Merci de faire un bon accueil à ce deuxième numéro ... qui sera peut-être le second en fonction de la motivation des élèves.

MEILLEURS VŒUX POUR CETTE ANNEE 2024

G. GASPARD

TEMPS FORTS DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

- 9 novembre 2023 : journée de lutte contre le harcèlement et présentations par les classes de 5e 1 et 2 d'un quizz sur la protection des océans (Destreland)
- 10 novembre 2023 : Café culturel littéraire : 6e2, sensibilisation à l'environnement culturel (Mairie)
- 13 novembre 2023 : 6e1, Découverte des lavoirs et fontaines de Guadeloupe. (Maison du patrimoine)
- 17 novembre 2023 : 3e2 , Forum des métiers / Exercice Attentat intrusion
- 21 novembre 2023 : 4e 1 et 4e2 : Découverte de la distillerie de Bologne
- 28 novembre 2023 : Classes de 6e : Energie jeunes / Découverte des métiers 5e1 / MPF (4e et 3e)
- 30 novembre 2023 : Classes de 5e : Energie jeunes / Réunion du Foyer

TEMPS FORTS DU MOIS DE DECEMBRE 2023 :

- 04 au 14 décembre 2023 : Conseils de classes
- 5 décembre 2023 : CA
- 7 décembre 2023 : 6èmes / Salon du livre
- 8 décembre 2023 : 4e1 et 2, 3e 2 CHAT : Spectacle à l'Artchipel « Fos a kaz »
- 18 décembre 2023 : Rencontres parents-professeurs 6e et 5e
- 18 décembre 2023 : Tournages des scènes du concours Non Au Harcèlement (NAH)
- 19 décembre 2023 : Rencontres parents-professeurs 4e et 3e
- 20 et 21 décembre 2023 : DNB blanc n°1

A VENIR :

PAROLES AUTOUR DU

« HARCÈLEMENT SCOLAIRE »

R. C. : Le harcèlement c'est un mal-être, c'est-à-dire que plus il y aura d'atteintes sur la personne plus cette personne victime pensera que c'est elle qui est différente et que c'est elle qui est le problème. Je pense que le harceleur est quelqu'un qui ne va pas bien.

K. N. : Pour moi c'est quand on se fait juger (critiquer) par d'autres personnes, très souvent.

G. O. : Comportement blessant envers une personne qui est répété. J'ai eu à le subir au CM1 par une élève qui me disait tout le temps « tu es moche § », un jour je me suis énervé et je lui ai dit « Tu arrêtes

À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE :

Gardien(ne) de la paix : Assurer la sécurité publique

Les études : Après le bac, il faut réussir au concours de gardien de la paix et suivre 12 mois de formation dans une ENP (école nationale de police), complétée par 12 mois de stage d'application..

Le métier : Il ou elle effectue des patrouilles dans un quartier, des bâtiments publics, constate les accidents et régule la circulation.

Affectés dans une CRS (compagnie républicaine de sécurité) les gardiens de la paix renforcent les services de police locaux lors de manifestations de taille importante. Ils interviennent encore pour répondre à des besoins de sécurité générale : surveillance des routes, des plages, des sentiers de montagne, sécurisation aux frontières, ...

Il est possible d'intégrer une unité spécialisée : de motards, de maîtres-chiens, de sauveteurs en montagne ... En fonction de ses compétences, le gardien (ou gardienne) peut aussi occuper un emploi technique dans la police (armuriers, ...). Certains sont membres d'unités d'intervention telles que le Raid (recherche assistance, intervention, dissuasion) ou la Bri (brigade de recherche et d'intervention).

(Source ONISEP)

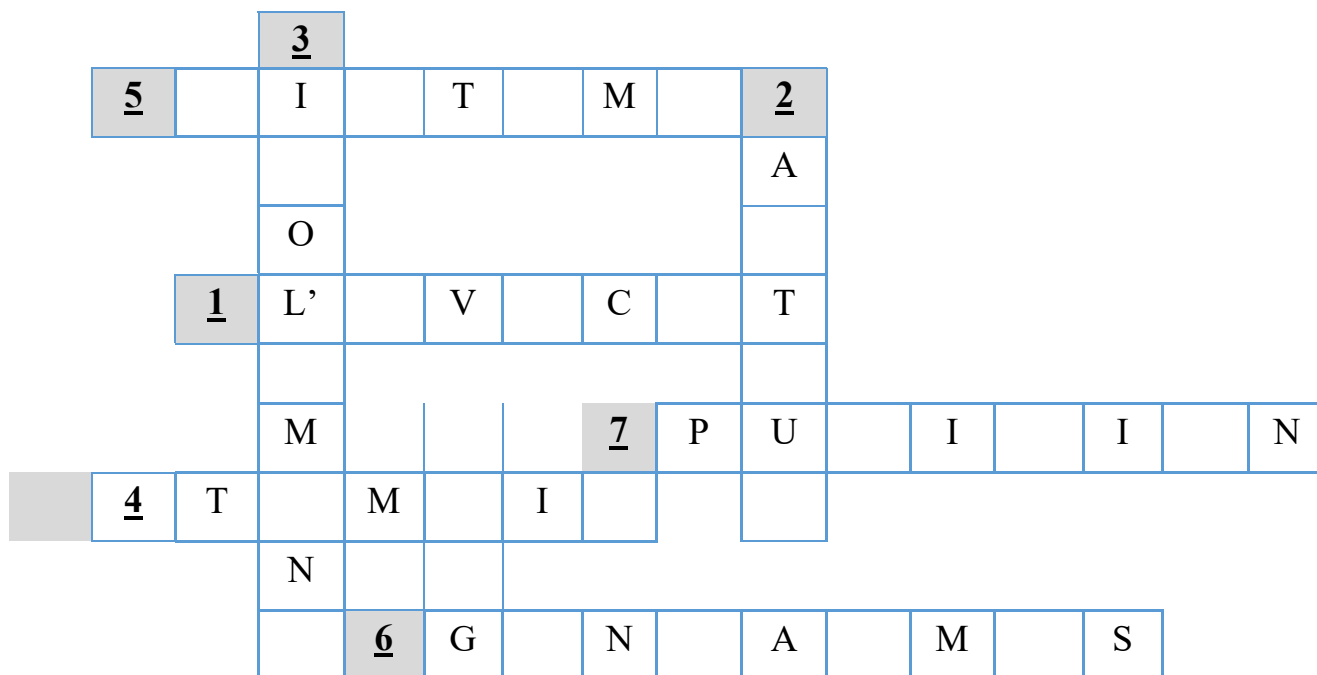
Avocat / Juge :

Les études : 4 ans pour préparer un M1 (au minimum) en droit, puis 1 an pour préparer l'examen d'entrée en EDA (Ecole d'avocats). La formation en EDA dure 18 mois à l'issue desquels il faut passer un examen d'aptitude pour obtenir le Capa (certificat d'aptitude à la profession d'avocat). Le futur avocat doit ensuite prêter serment et demander son inscription au sein d'un barreau.

Le métier : Auxiliaire de justice, l'avocat représente et défend, devant un tribunal, les particuliers ou entreprises engagés dans un procès. Il suit des affaires civiles (accidents, divorces, ...) ou pénales (vol, crimes ...).

(Source ONISEP)

JEUX



Et si on parlait : harcèlement

- 1 : Le défenseur de toute personne
- 2 : Personne à l'origine d'un fait
- 3 : Situation de mise en retrait de la personne harcelée.
- 4 : Celui qui a observé une situation de harcèlement
- 5 : Personne qui subit ce phénomène
- 6 : Professionnels vers qui se tourner pour faire un dépôt de plainte ou une main courante
- 7 : Mesure souvent confondue avec la « sanction » mais concerne un acte moins grave

PROVERBES EN CRÉOLE :

Mouch-a-fé pa zétwal :

Mové sizo gaté bon twèl :

Mwen ka di-w bèf la mò, ou ka di mwen i trangle :

Equipe du journal : Rafaëlle, Inaël, Owen, Keylia, Noëlla,

Remerciements à tous ...